

du Nord avec le déploiement des camps militaires sur le *limes*, cette céramique est par contre attestée au sein des niveaux précoces de sites comme Amiens ou Liberchies (Vilvorder, 2010), ainsi qu'à Namur (Frédéric Hanut, communication personnelle).

L'intérêt de ce signalement réside également dans le fait qu'à notre connaissance, c'est la première fois que des vestiges gallo-romains sont découverts dans ce secteur de Maisières.

Nous remercions l'inventeur, qui nous a confié ces vestiges pour étude, et Frédéric Hanut, qui nous a aidé à déterminer le matériel céramique.

Bibliographie

- DUEZ B., DUFRASNES J. & LEBLOIS É., 2011. Maisières : fosse gallo-romaine recoupée par des travaux d'excavation, *Annales du Cercle archéologique de Mons*, 81, p. 235-256.
- LEBLOIS É., 2006. Le *vicus* gallo-romain de Nimy-Maisières. Historique des recherches. La verrerie et le matériel céramique conservés au musée de Maisières et dans différentes collections privées (Duez et Leblois), *Annales du Cercle archéologique de Mons*, 80, p. 59-170.
- VILVORDER F., 2010. La céramique à vernis rouge pompéien. In : BRULET R., VILVORDER F. & DELAGE R., *La céramique romaine en Gaule du Nord. Dictionnaire des céramiques. La vaisselle à large diffusion*, Turnhout, p. 378-380.

Pont-à-Celles/Luttre : campagne de fouilles 2011 de Pro Geminiaco au *vicus* des Bons-Villers à Liberchies

Jean-Claude DEMANET, Éric LURQUIN,
Willy BAYOT, Xavier SOLLAS et Pascal VERGAUTS

De juillet à septembre 2011, l'asbl Pro Geminiaco a poursuivi l'exploration, au sud de la chaussée antique, des abords du diverticule qui se dirige vers la Fontaine des Turcs, en bordure du vallon du ruisseau de Monplaisir. La zone concernée, dans la parcelle cadastrée Liberchies Sect. B n° 170^P, est comprise entre les fouilles de 2008 à 2010 (Demanet *et al.*, 2012) et les bâtiments mis au jour par Pierre Claes il y a un demi-siècle (Brulet, 1987, secteurs B et C). Trois tranchées parallèles larges de 5 m et longues de 25 m, séparées par des bermes de 1 m, ont été implantées à 40 m de la chaussée. Orientées à 45° par rapport à l'axe de celle-ci, elles chevauchent le diverticule de façon à empiéter d'une quinzaine de mètres sur chacun de ses cotés, à l'est et à l'ouest.

Le diverticule dégagé à cet endroit sous un épais remblai alluvionnaire conserve le même empièchement de gros moellons de grès sableux, large de 5 à 6 m et aussi

robuste que plus au nord dans les tranchées de 2008 à 2010. Cependant, lorsqu'en direction sud, le chemin s'élève progressivement sur le talus de rupture de pente du terrain où le remblai d'alluvions s'amenuise puis disparaît, son empièchement se rapproche de la surface actuelle et sa structure se dégrade. De plus, on constate qu'il s'élargit fort vers l'est de manière à constituer un espace empièré large de près de 14 m.

Cet élargissement revêtu de pierres de dimensions variables et de fragments de tuiles recouvre des structures plus anciennes, notamment deux fosses, l'une arrondie et l'autre très allongée. Ces fosses ont livré de la céramique, entre autres de la sigillée et de la *terra nigra*, de l'époque flavienne et du début du 2^e siècle, ce qui suggère que cet aménagement du flanc est du diverticule n'a pas été réalisé avant le milieu du 2^e siècle. Il pourrait être interprété comme un espace permettant le stationnement de véhicules à l'écart de la chaussée traversant le *vicus*. La présence de très nombreux fragments d'os d'animaux domestiques dans cet empièchement évoque aussi une activité commerciale ou artisanale liée à la boucherie. À noter, de plus, l'existence à 3 ou 4 m à l'est des tranchées d'un puits circulaire maçonné, découvert fortuitement en 1970 par Pierre Claes qui l'avait vidé complètement et en avait retiré une vingtaine de récipients en céramique, intacts ou reconstitués, datables du 2^e siècle (Claes, De Puydt & Demanet, 1982-1985).

Sur le flanc ouest du diverticule, l'épaisseur du remblai alluvial en bordure du vallon a permis une bonne conservation des structures et les fondations d'un vaste bâtiment y ont été mises au jour. Les tranchées n'ont permis le dégagement que de la partie nord de cette construction, large de 14,50 m et longue d'au moins 16 m. Un espace non construit de 15 m la sépare du bâtiment à front de chaussée découvert en 2008-2009. Elle comporte deux vastes locaux rectangulaires. Le local nord mesure 10 m sur 7,50 m intra-muros ; le local méridional, partiellement dégagé, semble présenter au moins les mêmes dimensions. Sur le flanc oriental du



Le *vicus* des Bons-Villers à Liberchies : mur enfoncé dans le sol instable.